

## Apprends le tambour à l'école de La Gruvia

Société La société de tambours La Gruvia à La Tour-de-Trême fête cette année ses 20 ans d'activité. Dès sa fondation, elle a compris l'importance que revêt la formation des jeunes et a créé dans ce but son école de tambour, qu'elle gère depuis 2016 en partenariat avec les sociétés de musique.

ui Fambours de Cancien Comté

L'école de tambour compte aujourd'hui une vingtaine de jeunes en formation. Les cours sont dispensés par des membres actifs de la société ayant tous suivi et terminé avec succès les cours de moniteurs au niveau cantonal ou fédéral.

## **Enseignement** Les cours ont lieu une fois par semaine selon le calendrier

scolaire et la leçon dure entre 45 et 60 minutes, selon le nombre d'élèves et le niveau. Le jour et le lieu de la leçon sont définis en début d'année selon les disponibilités de chacun et la provenance des élèves, ceci afin de réduire au maximum les déplacements. La Gruvia organise aussi chaque année un week-end musical pour tous les élèves de son école. Celui-ci permet bien sûr de travailler tous ensemble dans la bonne humeur mais il sert également à cultiver l'amitié et le vivre ensemble et à passer de super moments conviviaux.

**Activités** Les élèves ont l'occasion de se produire en public lors de concerts, de concours et de différentes manifestations.

Coûts Les frais d'écolage s'élèvent à Fr. 500.00 par année. Ce montant comprend la mise à disposition du matériel de cours, des baguettes et du tapolet ainsi que du tambour. Pour les élèves inscrits par les sociétés de musique, ce sont les conditions des sociétés qui prévalent.





Inscris-toi et

Odeo vons g Nones

Nom et prenom de l'eleve :
Noms et prénoms des parents :
Adresse :
NPA/Localité :
Date de naissance de l'élève :
Téléphone des parents :
Email des parents :
Lieu et date :
Signature des parents ou du représentant légal :

Daniel Gachet / Clos d'Amont 24 / 1638 Morlon, daniel.gachet@bluewin.ch